



RAPPORT DE TRANSPARENCE

(Article R 823-21 du Code de Commerce)

Exercice clos le 30 Septembre 2015

SOMMAIRE

1. Présentation du cabinet

2. Gestion des risques du cabinet

2.1 Indépendance et secret professionnel

2.2 Contrôle qualité

2.2.a : Outils méthodologiques utilisés par le groupe

2.2.b : Contrôle de la qualité

3. Clients

3.1 Généralités

3.2 Liste des clients inscrits sur un marché réglementé.

3.3 Liste des clients Etablissement de crédit.

4. Ressources humaines

4.1 Effectifs

4.2 Systèmes de rémunérations

4.3 Formation et documentation

5. Finances

1. Présentation du cabinet

Société par Actions Simplifiée au Capital de 250.000 €, SCOGEX a été créé le 28 Décembre 1985 par Norbert LECOMTE, diplômé en Juin 1985, Président et associé majoritaire détenant 88% du capital, le reste du capital étant détenu principalement par Laurence LECOMTE, son épouse, à hauteur de 11%.

SCOGEX est implanté à :

- EVREUX 27, 20 rue de Verdun, adresse qui tient lieu de siège social

SCOGEX forme un groupe avec ses filiales :

- MISLOG : SARL au capital de 100.800 € implantée à EVREUX 27, 20 rue de Verdun, ayant une activité de services informatiques. Norbert LECOMTE en est le gérant.
SCOGEX détient 85 % du capital de Mislog
Ayant comme filiales
 - REVOR MAROC : SARL au capital de 50.000 DH détenue à 99 %
 - REVOR TUNISIE : SARL au capital de 5.000 TND détenue à 99 %
 - REVOR ALGERIE : SARL au capital de 300.000 DA détenue à 49 %

Filiale minoritaire :

- SCOGEX 76 : SARL au capital de 50.000 € implantée à GRUCHET-LE-VALASSE 76, ayant une activité d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes.
Participation SCOGEX de 5%.

SCOGEX n'a aucune implantation à l'étranger directement, et n'est affilié à aucun réseau national ou international, en dehors du groupe qu'il constitue avec ses filiales.

2. Gestion des risques du cabinet

2.1 Indépendance et secret professionnel

L'exercice des mandats de commissaire aux comptes obéit à des règles strictes définies dans le manuel du guide d'exercice professionnel.

Le respect des règles d'indépendance est formalisé :

- lors de l'acceptation du mandat : contact avec le prédécesseur, recherche de causes éventuelles de dépendance ou de partialité, entretien préalable à l'acceptation,
- L'acceptation de mission,
- Une fois par an: maintien de mission.
- les déclarations d'indépendance

Les signataires et les chefs de mission de SCOGEX intervenant pour les missions de commissariat aux comptes signent une déclaration d'indépendance pour les dossiers dans lesquels ils interviennent.

L'engagement du respect du secret professionnel est inclus dans les clauses des contrats de travail.

Le respect de la rotation des signataires dans les dossiers concernés est suivi par Norbert LECOMTE, et mise en application immédiatement dès que nécessaire.

2.2 Contrôle qualité

2.2.a : Outils méthodologiques utilisés par le groupe.

Scogex dispose du logiciel Révor, logiciel de révision assisté par ordinateur offrant les avantages suivants dans la démarche d'audit de l'entité contrôlée :

- Dossier permanent et dossier annuel
- Dossiers totalement dématérialisés et enrichis de commentaires audio de l'auditeur
- Analyse des procédures et du contrôle interne
- Import des bases de données constituées du plan comptable, des historiques d'écritures de N, des balances N-1 et N-2
- Note d'approche, note de synthèse et rapports automatisés
- Outils d'extraction personnalisée de la base d'écritures
- Contrôle indiciaires et sondages automatisés
- Génération des états de synthèse et des liasses fiscales pour comparaison avec ceux présentés

D'autre part nous disposons d'une documentation professionnelle électronique à jour en permanence sur les aspects suivants :

- Commissariat aux Comptes
- Fiscalité
- Juridique
- Comptable
- Social

2.2.b : Contrôle de la qualité

Les dossiers de travail font l'objet d'un questionnaire de fin de mission qui récapitule toutes les étapes requises par les normes d'exercice professionnelles et d'une note de synthèse permettant à l'associé signataire d'exprimer une conclusion sur les comptes.

Les responsables signataires estiment que le logiciel Révor offre toutes les garanties nécessaires à l'exercice de nos missions avec beaucoup de professionnalisme.

Par ailleurs, le cabinet a fait l'objet de contrôles des instances professionnelles :

- Par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes en Décembre 2003.
- Par la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de ROUEN en Janvier 2006.
- Par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes sous l'égide du H3C en Décembre 2010.

3. Clients

3.1 Généralités

Le portefeuille est constitué de + de 500 clients dont 52 dossiers de commissariat, sans prédominance d'un client pouvant mettre en péril le caractère d'indépendance auquel est attaché le groupe.

Le turn-over de la clientèle est très faible, permettant ainsi au groupe d'exercer ses métiers dans la sérénité et avec la recherche de la meilleure qualité possible.

Les secteurs d'interventions sont dans :

- L'industrie
- Le commerce
- L'artisanat
- L'associatif

Quelque soit la forme juridique dans laquelle ces activités sont exercées.

3.2 Liste des clients inscrits sur un marché réglementé.

SCOGEX n'exerce plus d'audit légal sur des Sociétés cotées en Bourse depuis 2012

3.3 Liste des clients Etablissement de crédit.

SCOGEX n'exerce pas d'audit légal dans des Etablissements de crédit

4. Ressources humaines

4.1 Effectifs

Grâce au logiciel Révor utilisé, les équipes présentent une certaine polyvalence sur les missions de commissariat aux comptes et sur les missions d'expertise comptable.

La répartition des effectifs par compétence est la suivante :

Répartition des compétences sur structure Expertise et Commissariat		EC-CAC	Chefs de mission	Assistants confirmés	Assistants	Total
SCOGEX	Nbe	2	4	5	5	16
	%	13%	25%	31%	31%	100%

La répartition des effectifs par expérience professionnelle est la suivante :

Expérience professionnelle		- 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	+ 10 ans	Total	
						Nbe	%
SCOGEX (2014-2015)		2		1	13	16	76%
MISLOG (2014)		2			3	5	24%
TOTAL	Nbe	4	0	1	16	21	
	%	19%	0%	5%	76%		

4.2 Systèmes de rémunérations

Tous les intervenants, qu'ils soient associés ou collaborateurs, sont rémunérés sur la base d'un fixe déterminé en fonction des compétences et capacités de chacun.

Les rémunérations des associés et des collaborateurs n'intègrent aucune notion de variabilité quel qu'elle soit.

4.3 Formation et documentation

Le groupe SCOGEX a une politique active concernant la formation de son personnel

A ce titre les associés respectent leurs obligations de formation professionnelle édictées par La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Expert-Comptables.

La formation continue est assurée par la participation à :

- Séminaires de formation organisés par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes,
- Séminaires de formation organisés par l'Ordre des Expert-Comptables
- Des réunions de formation interne sur des points spécifiques

Les besoins annuels sont définis conjointement entre associé et collaborateur en fonction de besoins spécifiques exprimés.

De plus chaque collaborateur du cabinet est doté d'une documentation personnelle coiffant tous les aspects du métier.

Les documentations spécifiques sont centralisées dans une bibliothèque accessible par tous.

5. Finances

Toujours pour préserver au mieux son indépendance, le groupe SCOGEX a conforté au fil des années ses fonds propres et son fonds de roulement.

Le groupe a maintenu depuis sa création un niveau d'investissement annuel en logiciel et matériel de bureautique de l'ordre de 4 à 5% de son chiffre d'affaires, en moyenne, afin de mettre à la disposition de son équipe des outils performants nécessaires à leur épanouissement.

Les produits d'exploitation des différentes structures constituant le groupe sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Activité en K€		Expertise Comptable	Commissariat aux Comptes	Services informatiques	Total	
					K€	%
SCOGEX (2014-2015)		1 193	558		1 751	84%
MISLOG (2014)				341	341	16%
TOTAL	K€	1 193	558	341	2 092	
	%	57%	27%	16%		

Dans le cadre de l'édition et la distribution du logiciel Révor dans 15 pays, Mislog va connaître dans un futur proche un fort taux de croissance de son activité.



A EVREUX, le 29 Mars 2016

Norbert LECOMTE
Président